

AR Prefecture

063-256301375-20260701-DBS20260703-DE
Reçu le 03/08/2026
Publié le 03/08/2026

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20260703

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juillet à 17h30, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Queuille, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 22/06/2026.

PRESENTS : Mme MICHEL - MM. SOUCHAL – CHARBONNEL – BONNET - CANUTO – DONNAT – DUVERGER – FRUCHART – GIDEL – GUILLOT – ROUGHEOL

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Portraits de Territoire

Le Président informe les membres du bureau que l'entreprise Terrigraph-Terriscan est une nouvelle entreprise située dans les Combrailles. Son produit est la réalisation de portraits de territoires à échelle communale et intercommunale.

Les portraits de territoire sont des synthèses et analyses de données statistiques, issus de diverses bases de données, qui permettent en quelques pages de dresser un état des lieux statistiques relativement complet.

Dans le cadre de l'accompagnement par le SMADC des communes sur le volet aménagement et urbanisme, nous avons vu cet outil comme une opportunité de fournir un service supplémentaire aux communes des Combrailles.

Après des échanges avec l'entreprise, nous avons également vu l'opportunité d'adapter l'outil à l'échelle du SMADC. L'objectif est de l'utiliser comme suivi statistique des évolutions des dynamiques du territoire, pour permettre de faciliter l'évaluation du SCoT qui sera nouvellement approuvé.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical,

DECIDE : d'adhérer à la proposition faite par cette entreprise, d'utiliser cet outil comme suivi statistique des évolutions dynamiques du territoire.

DIT : que le SMADC règlera la somme de 6 000 € TTC.

AR Prefecture

063-256301375-20260701-DBS20260703-DE
Reçu le 03/08/2026
Publié le 03/08/2026

DIT : que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 au compte 65811.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL

